

Le bulletin municipal

Le bulletin municipal

Louan-Villegruis-Fontaine



DECEMBRE 2016

N° 32

LES VŒUX DU MAIRE

**Je vous présente mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle
Année, des vœux de bonheur, et de joie partagés pour que 2017 soit une
Année de réussite et de satisfaction. Une année qui vous procure épanouissement
Et rayonnement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.**

**Que 2017 vous garde en bonne santé et permette à ceux qui souffrent de retrouver
Douceur et apaisement. Que cette nouvelle année soit pour toutes et tous
Sereine et optimiste !**

Le Maire

James DANE

LES DIVERTISSEMENTS DE NOS VILLAGES

ANNEE 2017

Galette des rois	JANVIER
Repas des seniors	FEVRIER
Soirée à thème	MARS
Les œufs de Pâques	AVRIL
Vide grenier VILLEGRUIS	MAI
Les scènes rurales	JUIN
La marche du Burkina	JUIN
Fête Nationale	le 14 Juillet 2016
Puce des couturières	OCTOBRE 3^E DIMANCHE
Marché de Noel	DECEMBRE 1^{ER} DIMANCHE



QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

Le 18 Février 2016

- Réunion avec le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et les communes de BEAUCHERY –LECHELLE-LOUAN-ST MARTIN. Tous les conseillers et Maires étaient présents pour donner leur accord sur le projet de construction d'un groupe scolaire unique :
Phase 1 Maternelle et Cantine
Phase 2 L école Primaire

Financement : 3 500 000 EUROS

Le programme n'a pas été voté à l'unanimité. D'autres projets sont à l'étude.

Le 11 Avril 2016

- Vote du budget primitif 2016
- Approbation des comptes administratifs 2015
Le résultat donne un solde positif
- Vote des trois taxes

Taxe habitation	7.25 %
Taxe Foncière (Bâti)	10.29 %
Taxe Foncière (non Bâti)	20.49 %

- Subvention CLIC SILLAGE

Le conseil a consenti une reconduction de subvention d'une valeur de 250 euros
Pour le bien être des personnes du 3^e âge.

- Lors d'une convention entre la centrale éolienne et la commune, le projet
- d'installations d'éoliennes sur le département de l'Aube juxtaposant le village de Fontaine nous apportera une subvention pour divers projets de développements d'énergies renouvelables d'une valeur de 100 000 euros.

- Transport scolaire

Le conseil général a demandé que les parents d'élèves participent aux frais de transport par car de nos enfants.

1. Scolaires primaires	= 100 € par an
2. Collégiens	= 200 € par an
3. Lycéens	= 300 € par an

- Entretien et travaux des routes

Certaines routes de nos villages ont été bitumées à froid :

ECURY :

rue des blés d'or (l'entreprise BLE DOR TRANSPORT a coopéré pour le renforcement du devant de sa porte)

FONTAINE :

rue de l'église

Rue Floria

Rue Violettes

Rue des Chauvottes

LOUAN :

Rue croix st Antoine

Rue des vaux

LA QUEUE AUX BOIS :

Rue du château

Rue de la treille

Gardons nos routes propres.....

- Une demande de subvention a été sollicitée par le Foyer Rural pour faire l'achat de 3 ordinateurs portables pour débiter des cours informatiques dans l'enceinte du foyer par un professeur du Foyer de CHENOISE dès la rentrée scolaire 2016-2017. Deux cours d'initiation ont été donnés le 06 juin 2016 et le 11 Juillet 2016.

Le 06 Juin 2016

- Une convention de déchets verts est prévue entre M. CROUZARD et la Commune pour une durée de 3 ans avec un essai d 1 an. M. CROUZARD sera chargé d'enregistrer les dépôts de déchets verts et autres pour transformation en compost moyennant un loyer annuel de 500 € par an. Cette convention a été acceptée au cours de 2016 avec réception du paiement.
- Installation de la citerne incendie à VILLEGRUIS.
- Projet d'installation d'une citerne incendie à la Ferme de MARIVAL. Nous Avons reçu l'accord du propriétaire M.LAMOTHE.

Par contre, le projet de citerne incendie près du silo des Ets SOUFFLETS à VILLEGRUIS a été refusé par son propriétaire.

- Les habitants de nos communes nous demandent souvent les tables et bancs en bois pour leur besoin personnel .Pour éviter de gêner les employés communaux dans leurs travaux , il sera demandé aux emprunteurs qui souhaitent une livraison et une récupération de tables et bancs, un montant de 100 € pour le transport. Aucun coût pour ceux qui les retirent par leur propre moyen . Par contre pour éviter les pertes ou détériorations , une caution de 200 € sera demandée lors de la location.

Voici les heures de retrait et de récupération des tables et bancs :

Soit 8 h00

Soit 13 h 30

Le 05 Octobre 2016

- Notre employé communal M. LAHOUILLE a un problème de santé qui devra l'immobiliser pour plusieurs mois. Le conseil municipal a délibéré pour embaucher un employé à contrat CDD à temps partiel, dès le printemps 2017 pour la tonte.
- Entre-temps, depuis l'absence de M. LAHOUILLE Fin Juillet dernier, Thibault DESPLANCHES assure seul les entretiens y compris l'école. Il a été décidé d'embaucher pour l'entretien de l'école une employée à temps partiel en contrat CDD pour finir l'année scolaire 2016 2017. Mme CANAT de VILLEGRUIS travaille depuis Novembre 2016.
- Concernant les cimetières, faut il arrêter les concessions à perpétuité ? la commune se laisse l'option du meilleur choix possible soit perpétuité, soit 50 ou 30 ans.
- Le conseil départemental modifie les limites d'agglomération par des nouveaux panneaux d'entrées et sorties des villages de LOUAN , FONTAINE. VILLEGRUIS.
- Le 28 juin dernier, Etienne BOURBONNEUX a assisté à l'Assemblée Générale de la MISSION LOCALE DE PROVINS . La mission a un budget de 680 000 € + des dons d'entreprises pour son fonctionnement destiné à réinsérer dans la vie active 2088 jeunes inscrits de 16 à 25 ans. Seulement 100 contrats ont été attribués.

Le 23 Novembre 2016

- Renouvellement du contrat d'assurance du personnel à temps complet auprès du centre de gestion, en cas de maladie ou d'accident de plus de 15 jours consécutifs.
- La commune nous annonce la venue d'un nouveau comptable public : M. LEVEQUE remplaçant Mme SANINI.
- Mme MINA (professeur des écoles de VILLEGRUIS) souhaite obtenir dans le cadre de la Protection des Enfants en Attentat, 2 mallettes anti confinement.
- Remise en état d'une porte anti panique à l'arrière de l'école de VILLEGRUIS Pour évacuation en cas d'attentat. Nous pouvons obtenir une subvention. Le dossier doit être constitué pour le 15 janvier 2017.
- Mme ROUX est accidentée depuis Octobre 2016 et pour les besoins de la cantine scolaire, M. Jean LELONG assure le service jusqu'au 31 Décembre 2016.
- Chaque année, un téléthon est organisé en France. Les bonnes volontés sont Les bienvenues.

UN PEU DE CIVISME

- **Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux**

Les riverains sont tenus :

- d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques, ainsi que les panneaux de signalisation. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.
- de respecter les distances minimum de plantation selon le code civil : au minimum 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure + 2 m et à 0.50 m si la hauteur est < à 2m.

En cas de chute de neige, ou tombée des feuilles, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de saler les plaques de verglas avec les sacs de sel mis à disposition des riverains.

- **Divagation des chiens et des chevaux**

Ne pas laisser les chiens, chevaux ou autre animal souiller les voies et places publiques. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer (arrêté municipal en date du 21 juillet 2014)

- **Dépôt d'ordures sauvages**

Le dépôt d'ordures sauvages est pénalisé par le Tribunal et fait l'objet d'une amende. Un dépôt déchet vert est autorisé pour les villageois au lieu dit « Les Pétales ». La déchetterie de VILLIERS ST GEORGES est gratuite pour nos habitants aux heures ouvrables définies dans leur calendrier.

- **Les feux de déchets et tondeuses**

Nous vous rappelons que les feux dans les propriétés sont interdits, ainsi que les tondeuses ou
Engins à moteur le dimanche, pour la quiétude de nos habitants.

- **Les véhicules de propriétaires**

Les véhicules stationnant à l'extérieur de leur propriété doivent être déplacés lors du passage des cantonniers pour ne pas gêner leur travail.

VOL DE SAPIN A LA QUEUE AUX BOIS



WANTED

Recherchons un sapin de Noel décoré de boules et paquets rose et argent, agrémenté de nœuds de même couleur, mesurant plus de 3 m de hauteur et Emprunté (Nous ne pouvons imaginer qu'il ait été volé) dans la nuit du 01 au 02 décembre 2016.

Ce sapin a été acheté par la commune afin d'offrir des décorations de Noel aux Habitants.

RECOMPENSE = Notre reconnaissance !

Mais aussi, prouver que l'ont peut encore avoir un minimum de valeur !

QUELQUES INFOS UTILES

- Nous vous rappelons pour ceux qui sont intéressés qu'une bénévole s'est proposée de grouper les commandes de Fioul pour bénéficier d'un tarif avantageux.

Martine MANTEZ tel 01 64 00 83 69 ou e-mail : gerard.mantez@orange.fr

- Un cabinet médical s'est ouvert à VILLENAUXE LA GRANDE
Docteur SOMAI Mounir Rue du Perrey Tel 03 25 23 03 53
- Un centre d'imagerie médicale s'est ouvert à Provins 7 ave de la Voulzie en remplacement de la radiologie de SAINT BRICE, Tel : 01 64 08 91 91
- Un producteur biologique « vente à la ferme » à BEAUCHERY 5, rue de la Tour Maurouard est ouvert le Mardi et Vendredi de 17h30 à 19 H
Tel : 06 80 56 18 89

- Une coiffeuse à domicile s'est implanté à Fontaine sous le nom de Nathalie HENNEPEAUX
Dames Hommes et Enfants
Tel : 06 76 70 15 91

Mme HENNEPEAUX coiffait auparavant au salon de coiffure de VILLIERS ST GEORGES.

- Une fois dans l'année, le dernier mercredi du mois de JUILLET, Liliane et Marc MOREAU font porte ouverte pour la présentation de leur récolte de miel à LOUAN.
- *Bus à la demande*
Comment profiter du bus à la demande?

Il vous suffit de réserver la veille de votre déplacement au 01 60 58 67 67 avant 16 h.

Que vous habitez Provins ou aux alentours, le bus vous prend et vous ramène à proximité de votre domicile.

Renseignements à la Communauté de Communes du Provinois au 01 60 58 60 58

- Tarif Concession Cimetière
Les tarifs de concession de cimetière sont reconduits à savoir
 1. pour une tombe : coût 123 € avec frais enregistrement pour une durée à perpétuité
 2. Pour un dépôt de cendres dans une urne : coût 650 € pour 50 ans

- **Rappel sur la carte du provinois**

La communauté de communes du provinois a, grâce à la carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes (location des salles municipales, bibliothèque municipale, atelier d'art plastique, atelier informatique et plate-forme Internet, piscine municipale, crèche et hall garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, cinéma le REXY(séances du mercredi après midi et du vendredi à tarif réduit) gratuité du parking VILLECRAN

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile



- **Vitesse dans nos villages**

Suite à des plaintes déposées en Mairie, nous vous rappelons que la vitesse excessive dans nos communes met en péril la vie de nos enfants et de nos habitants.

Gardez sans cesse un œil sur votre compteur, Merci pour nous

- **Mémoire de nos Anciens**

Il serait agréable que les enfants des communes accompagnés de leurs parents participent aux devoirs de mémoire du 11 Novembre, et qu'ils se réunissent autour d'un vin d'honneur offert à l'issue de la cérémonie.

Pour le 11 Novembre, en mémoire de nos vaillants soldats de la 1ère et 2ème guerre mondiale, des bouquets ont été déposés par le maire et ses conseillers. Il a été lu un message du secrétaire d'état auprès du ministère de la défense Chargé des anciens combattants et de la mémoire : Monsieur JM TODESCHINI

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre Depuis plus de quatre ans. Le centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour Les Françaises et Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 06 avril 1918, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 09 avril de cette même année.

Commémorer le 11 Novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Crée dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la Reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.

- **Campagne de distribution de comprimés d'iode**

Le CNPE (Centrale Nucléaire de Production d'Énergie) nous informe que 42.20 % des citoyens sur le plan national qui n'ont pas retiré leurs comprimés d'iode recevront un message téléphonique leur rappelant l'importance de cette démarche de retrait en pharmacie.

- **Antennes téléviseurs et Éoliennes**

Les habitants qui ont des soucis de réception de téléviseurs depuis l'implantation des éoliennes, notamment certaines orientations d'antennes sur REIMS OU SENS, doivent avertir la Mairie avant le **01 OCTOBRE 2017** pour qu'un technicien intervienne pour contrôle. Les paraboles et Antennes sous toit ne seront pas prises en compte dans le contrôle.

- La déchetterie de Villiers st Georges est gratuite pour les habitants de nos communes aux horaires et jours ouvrables selon le calendrier donné à chaque citoyen.

ATTENTION

- **Nouveaux horaires à la Déchetterie à compter du 02 janvier 2017**

VILLIERS ST	GEORGES	
<i>Lundi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Mardi</i>	FERME	FERME
<i>Mercredi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Jeudi</i>	FERME	FERME
<i>Vendredi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>Samedi</i>	9 H -12 H	14 H - 17 H
<i>dimanche</i>	FERME	FERME

- **L'éclairage de nos villages**

La SDESM a pris l'initiative de prendre à sa charge l'ensemble des prestations de maintenance de vos installations d'éclairage public et ce depuis Octobre 2016.

Une grande part de ce service est gratuite pour la commune, puisque l'entreprise est engagée dans le cadre d'un marché public. Mais il est important

de rappeler que la gratuité de ces prestations est conditionnée par le respect d'un certain nombre de jours calendaires. Tout délai de dépannage dans les 24 H est à la charge des communes.

- **Loisirs Créatifs Enfants, Adultes**

Les ateliers d'ANNA proposent des ateliers créatifs pour adultes et enfants tout au long de l'année.

Contactez Madame CORRAL Anita 06 10 45 13 13

- **Marche Burkina Faso**

La prochaine marche diatonique aura lieu le 17 juin 2017 dans le secteur.

- **Stop vols, cambriolages, escroqueries**

La Gendarmerie Nationale dans le cadre de leurs missions de prévention de proximité nous conseillent :

1. Si vous possédez un garage, une cour fermée : rentrez votre véhicule la nuit. Ne laissez rien de valeur à l'intérieur du véhicule (radio, outillage, carte grise)...
2. Signalez immédiatement à la gendarmerie (faites le 17) toute intrusion d'un inconnu dans votre propriété ou votre maison, surtout la nuit.
3. Fermez solidement tout cabanon de jardin, grange ou dépendance où vous rangez de l'outillage ou du nécessaire à jardinage.
4. Ne laissez pas entrer chez vous des gens qui font du démarchage (service de nettoyage, ventes diverses) si cela vous semble irrégulier ou trop insistant. Notez la plaque du véhicule, s'il y en a un et prévenez immédiatement la gendarmerie.
5. Ne conservez pas à votre domicile de grosses sommes d'argent liquide.
6. Si vous vous absentez un certain temps, prévenez vos voisins. Eventuellement confiez leur vos clefs ou demandez leur de passer chez vous régulièrement.
7. Pour une absence prolongée, demandez une fiche ' tranquillité vacances « auprès de votre brigade de gendarmerie.

TELECHARGEZ POUR CEUX QUI ONT INTERNET L'APPLICATION

Stop cambriolages

Vous serez alertés en temps réel des vols commis dans votre secteur !



Le Foyer Rural LVF

Les adhérents du Foyer Rural ont repris le chemin de la salle communale pour partager de bons moments dans la convivialité, pour se transmettre un savoir, autour de nos sections « traditionnelles ». Toujours dans le but d'animer la vie du village, proposer de nouvelles activités et favoriser l'accès à des connaissances variées, le FR a inauguré deux nouvelles activités :
Gym Douce (Lundi matin) et Gym d'entretien (Mercredi soir)

LE FOYER RURAL DE LOUAN VILLEGRIIS FONTAINE

Mieux qu'une salle
de sport...



Une Section sportive



Adhésion obligatoire au Foyer Rural de LVF 10€*
Frais de Participation (assurances incluses) 120€*
*Frais année scolaire

GYM DOUCE
Le lundi de 10h à 11h30

GYM D'ENTRETIEN
Le mercredi de 19h à 20h30

**Foyer Rural de LVF
Salle communale
Mairie de Louan
Rue PERRE
77560 LOUAN VF**



- **Atelier Informatique Rural (mardi matin et vendredi matin)**



Nous gardons notre volonté de proposer des activités envers la jeunesse de LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE. En attendant de trouver des bénévoles Supplémentaires pour organiser des ateliers à toutes les périodes de vacances scolaires, nous avons décidé d'opter pour des ateliers et activités ponctuelles.

A ce titre, en partenariat avec le RPI , nous avons accueilli des enfants et adolescents autour d'un atelier DECORATION DE CITROUILLE. Après la traditionnelle chasse aux bonbons dans le village, nous nous sommes tous rassemblés à la salle communale pour le partage du butin récolté.





Le marché de Noel en Décembre 2016





Stand Porcelaine et Patchwork

Le repas dansant en Mars 2016



La galette des rois en Janvier 2016



Bibliothèque



La bibliothèque se trouve à VILLEGRUIS dans l'enceinte de l'école.

Nous vous accueillons

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

De 1 à 99 ans

Nous disposons de 2 fonds :

Un fonds personnel (environ 1500 livres) qui est alimenté d'achats annuels de livres, de BD, D'albums, de documentaires, ainsi que de dons. 3 abonnements de magazines sont en cours chaque année (750 Gr, 30 Millions d'amis, L'amis des Jardins).

Le 2^e fonds est alimenté par la médiathèque de Seine et Marne (environ 600 Livres)

Une fois par an, le bibliobus se déplace sur place et nous échangeons 2/3 de leurs livres.(romans adulte et enfant, documentaires en tous genres, CD Musicaux, albums, BD ...)

Possibilité de commander des livres par le biais du catalogue en ligne de la médiathèque, les livres commandés nous sont rapportés tous les 15 jours.

Pas de cotisation annuelle à la bibliothèque.

Cristel ROBERDEAU Tel 01 64 00 80 73



Anita Corral

Dessin Aquarelle

Pour apprendre et maîtriser les bases du dessin et de la peinture à l'aquarelle, pour se perfectionner et gagner en confiance et en spontanéité , dans une ambiance détendue et sympathique Atelier dessin Aquarelle chaque jeudi de 18 H à 20 H, salle communale de LOUAN. Les cours sont donnés par un professeur Frédéric GOSSOIN.

Françoise LECUYER
Blf14344@orange.fr
www.gossoin.com



Patchwork

« Patchamies » change de mains

Eh oui ! Pascale GENEVEE a quitté sa fonction de responsable au sein de notre club qu'elle animait depuis 22 ans.

Remercions-la pour tout ce qu'elle a apporté, pour son dévouement, sa bonne humeur et ses bons conseils. Et souhaitons-lui la réussite dans ses futures occupations.

...Mais le club ne voulait pas mourir ! Alors nous continuons à nous réunir tous les vendredis à partir de 14 heures (et même pendant les vacances) pour aligner nos petits points, poursuivre nos bavardages et passer des moments agréables.

Si d'autres, même débutants veulent nous rejoindre, elles seront les bienvenues. 24 ! ça fait parfois beaucoup de bruit et les éclats de rire sont nombreux ! Souhaitons une belle vie à notre club.

La nouvelles responsable Danièle LIZAKOVSKY



Dentelle aux fuseaux

Les dentellières,

Croise, tourne, croise tourne, épingle

A part quelques initiées dans la commune, les autres doivent se demander à quelle activité ce titre Est dédié ! Venez donc faire un tour à la salle un mardi après-midi sur deux et vous verrez les douze dentellières penchées sur leur « carreau » placent et déplacent leurs épingles pour que leur fil devienne un bord de drap, une déco de fenêtre, un napperon... Il faut reconnaître à Béatrice, notre prof, sa patience car la « râlerie » est de rigueur. C'est à celle qui aura emmêlé ses fils, à celle qui a oublié le cours précédent, des élèves en pleine forme et ravies d'apprendre cette technique.

Mme VILFEU Christiane

Tel 01 64 00 85 32

E mail christiane.vilfeu@gmail.com

La Broderie

Venez vite nous retrouver tous les premiers samedis après midi de chaque mois à l'école de VILLEGRIIS pour faire les broderies de votre choix. On se fera un plaisir de vous accueillir.

Mme GAILLARD Suzanne

Tel 01 64 00 84 05

Suzanne.gaillard77@gmail.com

Le Club de l'Amitié

Le club poursuit toujours ses activités durant une grande partie de l'année avec jeux de cartes et jeux divers (Scrabble- Monopoly- Triomino etc) agrémentés d'un goûter.

Il se réunit tous les jeudis après-midi de 14H à 17H30 dans la grande salle du Foyer Rural.

Toute personne qui désire rejoindre le club sera la bienvenue.

J. Pierre PRACHE

Tel : 06 80 67 74 56



Tapisserie

Tous les ans à compter d'Octobre les cours reprennent avec JP GALTIER, notre professeur qui dispense et aide chacun et chacune à remettre en état de vieux fauteuils, chaises ou canapés pour leur redonner de la jeunesse.

Ce travail est effectué dans les règles de l'art pour qu'au final la métamorphose soit spectaculaire et que l'élève soit satisfait du résultat.



Les cours ont lieu chaque mardi de 9H30 à 12 H 30 et de 13H30 à 16 H.

Mme BRODARD M. Hélène

Tel 01 64 00 80 24

mhpbro@hotmail.fr

ETAT CIVIL

Naissances

Jeyson **ARNAUD LEMONON** 25.03.2016

Mariage

JABISSE Richard et **PIEREL** Lucette 10.12.2016

Décès

BRACCO Paulette 14.01.2016

DANE Herve 13.04.2016

LOTH Marthe 25.04.2016

NUMEROS UTILES

Mairie

20, rue Perré – LOUAN

77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE

Tél/Fax 01.64.00.80.10

commune.louan-villgruis@wanadoo.fr

louan-villgruis-fontaine.fr

**A compter du 01 Décembre 2015 la mairie est ouverte de 8 h 00 à 11 h 30 tous les matins.
Ainsi que le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Loua